Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 59 (1908)

Heft: 10

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tessin 1 St-Gall 1 Soleure 1

Obwald 1

Ces chiffres sont fort suggestifs; ils se passent de tout commentaire.

Réorganisation de l'Inspection fédérale des forêts. Voici les divergences existant à ce sujet, entre les décisions du National et des Etats:

Conseil national.

Inspectorat fédéral des forêts.

Inspecteur en chef
Inspecteurs des forêts, de la chasse et de la pêche
Secrétaire de division
Commis

Conseil des Etats.
Insp. des forêts, chasse et pêche.

"
"
"
"
Commis

Ces divergences seront liquidées dans la session de décembre.

Cantons.

Schaffhouse. M. Alfred Guyer, inspecteur forestier d'arrondissement à Filisur (Grisons) passe inspecteur des forêts de la ville de Schaffhouse, à la place de M. Vogler démissionnaire pour cause de santé.

Tessin. La nouvelle loi forestière cantonale, a passé la période référendaire, malgré une opposition assez vive. Cette dernière s'en prenait surtout à certains articles limitant le droit de propriété de patriciats (bourgeoisies). Un recours signé d'un grand nombre de patriciats avait été adressé au Conseil fédéral. Mais cette autorité a néanmoins sanctionné la loi cantonale, étant donné qu'elle est en parfaite harmonie avec les dispositions de la loi fédérale. Le Conseil fédéral n'est pas compétent pour trancher la question soulevée; celle-ci relève du Tribunal fédéral.

— Nouvelle du personnel. M. Ernest Bovet, de Fleurier, expert forestier, est nommé inspecteur forestier de l'arrond. de Faido (Tessin), à la place de M. R. Felber, démissionnaire. Ce dernier est en ce moment à Nancy, où il suit les cours de l'Ecole nationale des Eaux et Forêts.



Bibliographie

Ouvrages recues.

(Nous ne rendrons compte que des ouvrages dont on aura adressé un exemplaire à la Redaction du Journal forestier suisse, à Zurich.)

Wald und Weide in den Alpen. Vom steiermärkischen Landesforstrat Dr. R. A. Jugoviz, Direktor der höhern Forstlehranstalt für die österreichischen Alpenländer zu Bruck a. d. M. Ein Beitrag zum Ausgleich der Spannungen zwischen Forst- und Landwirtschaft in den österreichischen Alpenländern.

I. Einführender Teil. 98 Seiten 4° mit 1 Titelbild und 42 Abbildungen im Text. Wien 1908. Verlag von Wilhelm Frick, k. u. k. Hofbuchhändler. Preis 5 Kr.

Die für die Landwirtschaft wichtigen Bestimmungen der kantonalen Einführungsgesetze zum schweizer. Zivilgesetzbuche. Kreisschreiben des schweizer. Bauernsekretariates an die Sektionen des schweizer. Bauernverbandes und an die landwirtschaftlichen Kantonalvereine. Bern, Druck und Verlag von K. J. Wyss, 1908.

Souvenirs de mes ascensions au Mont-Blanc et au Cervin, suivis de l'alpinisme en général. Conférence donnée à Prangins par *Henri Dubuis*, inspecteur forestier, membre du Club alpin suisse. Nyon, imprimerie Aubert, 1908.



Mercuriale des bois.

Pour la classification voir notre numéro de janvier, page 22.

Prix des bois en septembre/octobre 1908.

A. Bois sur pied.

(Prix par m³. Exploitation à la charge du vendeur, mesurage sur écorce.)

Berne, Forêts domaniales, VIIº arrondissement, Sestigen-Schwarzenburg.

(Bois vendus jusqu'à un diamètre minimum de 22 et 24 cm.)

Steckhütten (Transport jusqu'à Fribourg fr. 8) 205 plantes, ⁶/₁₀ sap. ⁴/₁₀ épic. à 2 m³ par plante, fr. 24.50 (mesuré sous écorce; même prix que l'année précédente).

Berne, Forêts domaniales, VIIIº arrondissement, Berne.

(Bois vendus jusqu'à un diamètre minimum de 30 cm dans le district de Konolfingen et de 10 et 15 cm dans celui de Berne.)

District de Konolfingen. Hasliwald (à Schwanden fr. 3) 25 sap. à 3 m³ par plante, fr. 33. 55. — Wildeney (à Signau fr. 3. 50) 23 plantes, ⁷/₁₀ sap. ³/₁₀ épic. à 2,8 m³ par plante, fr. 34. 55. — Klein Doppwald (à Signau fr. 3. 50) 20 plantes, ⁷/₁₀ sap. ³/₁₀ épic. à 2,25 m³ par plante, fr. 34. 15. — Ebersoldhubel (à Niederhünigen fr. 3) 30 plantes, ⁷/₁₀ sap. ⁸/₁₀ épic. à 2,3 m³ par plante, fr. 34. 50. — Gross Doppwald (à Niederhünigen fr. 3) 11 plantes, ⁷/₁₀ sap. ⁸/₁₀ épic. à 2,27 m³ par plante, fr. 34. 50. — Observation. Mêmes prix qu'en 1907. — District de Berne. Wangenwald (à Oberwangen fr. 2. 50) 50 épic. à 1,7 m³ par plante, fr. 29. 20. — Bircheren (à Niederscherli fr. 2) 150 plantes, ⁸/₁₀ épic. ¹/₁₀ sap. ¹/₁₀ pins, à 0,53 m³ par plante, fr. 25. — Junkeren (à Niederscherli fr. 3. 50) 100 plantes, ⁸/₁₀ épic. ²/₁₀ sap. à 0,6 m³ par plante, fr. 25. — Observation. Mêmes prix qu'en 1907.

Berne, Forêts domaniales, IXº arrondissement, Berthoud.

(Bois vendus jusqu'à un diamètre minimum de 14 et 24 cm.)

Fraubrunnenwälder (jusqu'au lieu de consommation fr. 4) 280 plantes, ⁷/₁₀ épic. ²/₁₀ mélèze ¹/₁₀ sap. à 0,7 m³ par plante, fr. 26; 350 épic. à 0,7 m³ par plante, fr. 24; 20 épic. à 2,5 m³ par plante, fr. 31. — Buchseewälder (à l'endroit de consommation fr. 3. 50) 240 épic. à 0,8 m³ par plante, fr. 24. — Observations. A peu près les mêmes prix que l'année précédente.